Document généré le 24 avr. 2024 04:03

Man and Nature
L'homme et la nature

MAN AND NATURE
L'HOMME ET LA NATURE

Le Retable de Saint-Augustin-de-Desmaures : une oeuvre d'architecture intérieure du XVIII^{e} siècle (1746) transplantée dans un ensemble plus tardif

Madeleine Gobeil-Trudeau

Volume 1, 1982

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1011801ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1011801ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Canadian Society for Eighteenth-Century Studies / Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle

ISSN

0824-3298 (imprimé)
1927-8810 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Gobeil-Trudeau, M. (1982). Le Retable de Saint-Augustin-de-Desmaures : une oeuvre d'architecture intérieure du XVIII^{e} siècle (1746) transplantée dans un ensemble plus tardif. *Man and Nature / L'homme et la nature*, *1*, 175–184. https://doi.org/10.7202/1011801ar

Copyright © Canadian Society for Eighteenth-Century Studies / Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle, 1982

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

16. Le Retable de Saint-Augustin-de-Desmaures: une oeuvre d'architecture intérieure du XVIII^e siècle (1746) transplantée dans un ensemble plus tardif[1]

Une recherche menée dans les archives de la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures, située dans le comté de Portneuf à quelques kilomètres de la ville de Québec et une confrontation des résultats de cette recherche avec les éléments du décor existant dans l'église actuelle de Saint-Augustin (fig. 1) nous ont permis de mettre au jour l'existence d'un retable du XVIII^e siècle, transplanté dans un ensemble plus tardif, une église du XIX^e siècle.

L'intérieur des églises du Régime français nous est peu connu et peu d'exemples des oeuvres de cette époque nous sont parvenus. Des gravures nous transmettent l'image de l'intérieur de l'église des Jésuites (CA 1666) (fig. 2) et celui de l'église des Récollets (CA 1693) (fig. 3) deux édifices prestigieux du XVII^e siècle érigés à Québec. Le seul exemple d'un décor intérieur du XVIII^e siècle encore en place aujourd'hui est celui de la chapelle des Ursulines de Québec construit après 1730 (fig. 4). Quelques pièces du premier retable de l'Ange-Gardien (CA 1706) sont conservées au Musée du Québec; nous disposons cependant d'un document photographique qui montre une partie de ce retable, avant qu'il ne soit complètement désassemblé (fig. 5). On comprend dès lors l'intérêt que suscitent l'existence et la connaissance d'une autre oeuvre de l'architecture intérieure du XVIII^e siècle, soit le retable de l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures, exécuté à partir de 1746 (fig. 6).

Qu'entendons-nous par le décor intérieur d'une église? Il se compose de divers éléments dont les principaux sont la chaire, le tabernacle, la voûte, le retable principal et les retables latéraux. Nous retenons parmi ceux-ci et pour fins d'étude ici le retable principal qui est la pièce de mobilier liturgique la plus importante et une oeuvre d'architecture et de sculpture imposante nécessitant plusieurs mois, sinon quelques années de travail, et des sommes d'argent élevées pour couvrir les frais de production.

Nous abordons l'analyse du retable de l'église de Saint-Augustin par le biais de l'histoire de l'architecture. Cette oeuvre, comme nous le verrons, est intimement liée sur le plan formel à l'espace dans lequel elle prend place. Aussi traitons-nous à la fois du retable et de son environnement physique.

Par ailleurs, les mentions au sujet de son ornementation sculptée n'interviennent dans notre propos, que lorsque nous le jugeons opportun.

C'est un devis et un marché datés de 1822 qui nous révèlent la présence d'un retable ancien dans l'église de Saint-Augustin (construite en 1816).

> . . . savoir, Que le dit Sieur Joseph Frigon tant pour lui que pour le dit François Xavier Leprohon et le dit Joseph Houde leur caution s'est obligé solidairement avec eux envers la dite Fabrique de Saint-Augustin, à continuer à leurs frais et dépens L'ancien Retable dans l'Eglise nouvelle de la dite paroisse. . . .[2]

Les documents d'archives du XVIII^e siècle sont clairs au sujet de "l'ancien Retable" qui est mentionné dans le devis et le marché. Son auteur, Charles Vésina maître sculpteur, signe en 1746 le contrat d'exécution des travaux de ce retable et s'engage envers la paroisse de Saint-Augustin pour une période de trois ans.[3] Conçu pour le choeur de l'église de l'Anse-à-Maheu (fig. 7), le troisième édifice religieux construit dans la paroisse de Saint-Augustin en 1720, le retable de Charles Vésina adopte la forme de l'arc de triomphe, c'est-à-dire un retable droit qui occupe la largeur du choeur et qui comprend une partie centrale destinée à recevoir le maître-autel et le saint patron de l'église, ainsi que des volets latéraux plus petits.[4] La plupart des édifices religieux de la première motié du XVIII^e siècle sont dotés de retables en arc de triomphe adossés soit à un chevet plat, soit à la cloison qui sépare le choeur de la sacristie. Le choeur de l'église de l'Anse-à-Maheu s'inspire du modèle de l'église des Récollets et (fig. 3), comme celui-ci, il remplit une double fonction, car il abrite à la fois le choeur et la sacristie. Cette disposition est obtenue par la cloison qui délimite ces deux parties et qui sert d'appui au retable. Il faut attendre la fin du siècle, lorsque la disparition de la sacristie intérieure permet le dégagement du rond-point, pour voir apparaître un autre décor, comme celui de l'église des Jésuites du XVII^e siècle, le retable à trois volets ou à pans coupés (fig. 2).

En 1822, le retable sculpté par Charles Vésina soixante-seize ans auparavant est intégré au décor intérieur de l'église de Saint-Augstin-de-Desmaures et s'y retrouve aujourd'hui dans sa presque totalité, non sans avoir subi quelques modifications lors de son insertion (fig. 6). Il n'a été l'objet d'aucun changement important depuis cette date. Les maîtres d'oeuvre chargés de l'adapter à son nouvel environnement font face à un défi de taille, à cause de la forme et des dimensions, d'une part, du retable lui-même, et d'autre part, du nouveau sanctuaire, deux entités complètement différentes. En effet, l'église de Saint-Augustin est érigée sur un plan en croix latine avec un choeur de 28 pieds de large, en forme d'hémicycle, et une sacristie extérieure (fig. 8). Le retable droit de Charles Vésina, pour sa part, mesure environ 20 pieds.

Afin de présenter une image de l'état original de l'oeuvre de Vésina, nous éliminerons du retable actuel les changements apportés au début du XIX^e siècle et qui sont décrits dans le marché et le devis de 1822. De plus, nous procéderons à une vérification des fragments et nous compléterons l'analyse par des comparaisons avec d'autres modèles de retable.

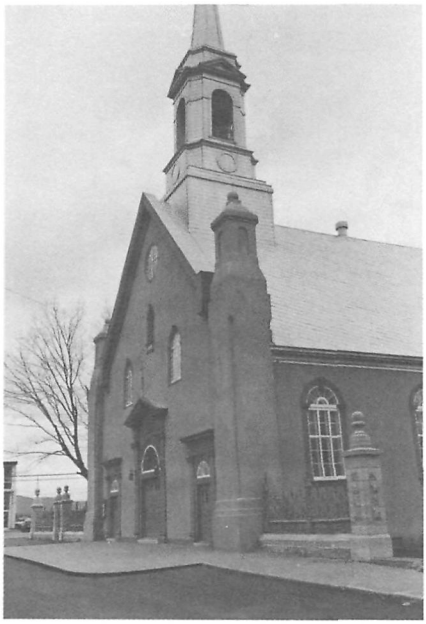

Figure 1. La façade l'église actuelle de Saint-Augustin-de-Desmaures (Photo Archives de l'Université Laval).

Figure 2. Québec. Vue de l'intérieur de l'église des Jésuites. Gravure de Short, 1759 (photo Musée du Québec).

Figure 3. Québec. Vue de la nef et du retable de l'église des Récollets. Gravure de Short, 1759 (photo Musée du Québec).

Figure 4. Québec. Vue de l'intérieur de la chapelle du monastère des Ursulines (photo Éditeur officiel du Québec).

Figure 5. L'Ange-Gardien. La partie centrale du retable avant qu'il ne soit complètement désassemblé (photo Q.Q.A.N.).

Figure 6. Vue du choeur et du retable de l'église actuelle de Saint-Augustin-de-Desmaures (photo I.B.C.).

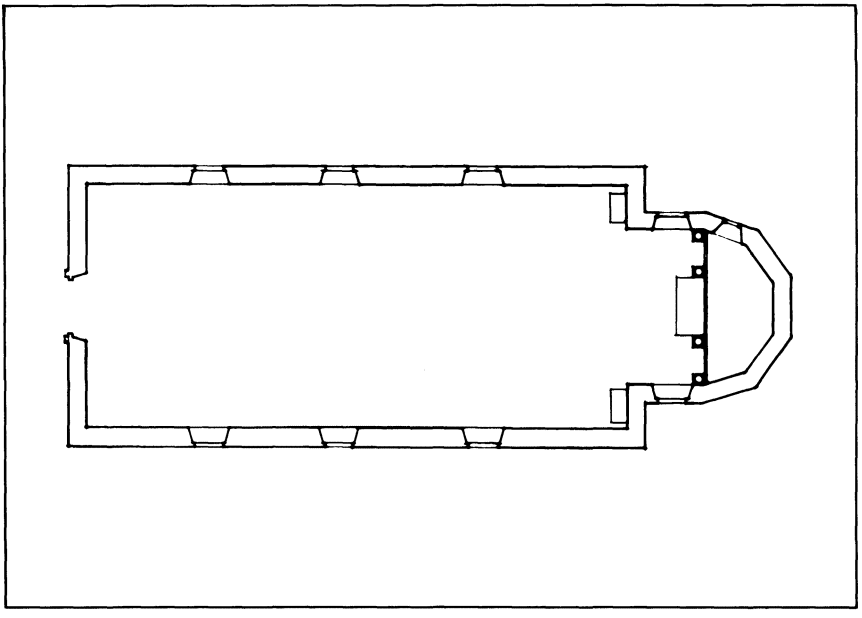

Figure 7. Reconstitution du plan au sol de l'église de l'Anse-à-Maheu (dessin d'André Cloutier).

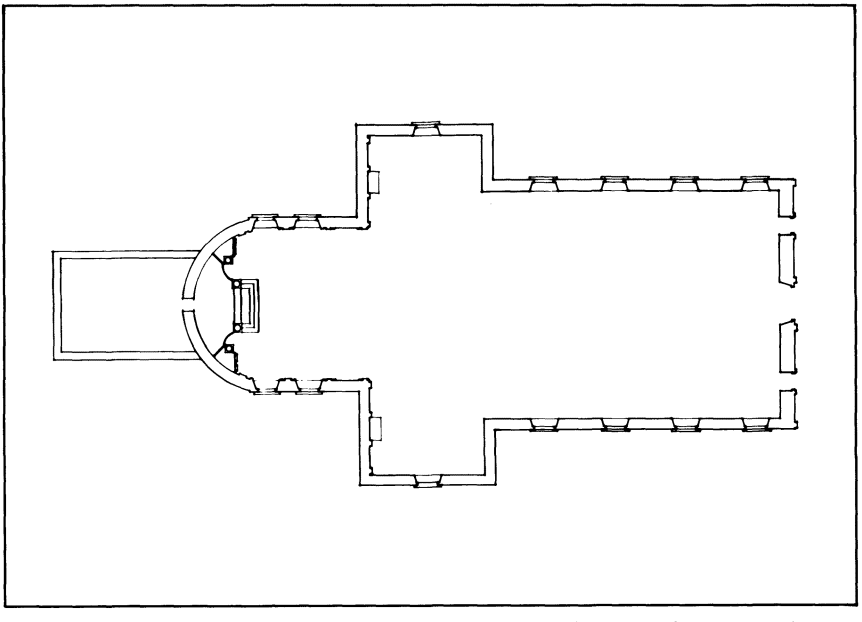

Figure 8. Reconstitution du plan original de l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures (dessin d'André Cloutier).

Figure 9. L'arrière du retable de l'église actuelle de Saint-Augustin-de-Desmaures (photo Archives de l'Université Laval).

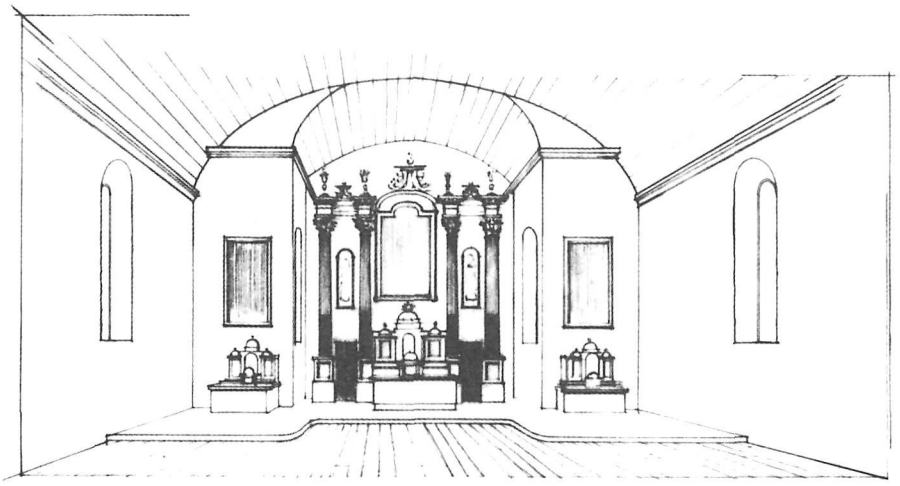

Figure 10. Reconstitution hypothétique du retable de l'église de l'Anse-à-Maheu (dessin d'André Cloutier).

Le marché spécifie qu'on a installé le retable "suivant les dimensions proportions, règles et mesures de Lordre corinthien déjà observé. . .",[5] Selon l'ordre retenu, la colonne de 11 '-10 " et la base de 3 '-5 " respectent le rapport de proportions entre ces membres, soit le 1/3 de la hauteur. Aucun changement n'a été apporté à ce niveau. Par ailleurs, une légère modification a pu se glisser au niveau des socles surélevant la base et au niveau de l'entablement qui, par un excès de quelques pouces, échappent aux proportions de l'ordre corinthien. Exception faite de ces détails mineurs, la hauteur du retable actuel semble conforme à celle du modèle original.

Devant l'impossibilité de placer le retable tel quel dans l'église de Saint-Augustin, les maîtres d'oeuvre le modifient au moyen des opérations suivantes:

> Premièrement changer les Placages attachés à l'ancien Retable en panneaux d'assemblage de deux parties, tant dans les Panneaux que dans leurs montants, en changer la position de manière à ne laisser que la Place des fenêtres, et de leurs ornements. . . .[6]

La partie centrale reste intacte et conserve la même largeur, 12 pieds. La première opération consiste à "changer la position" des volets latéraux, c'est-à-dire de les reculer par rapport à la partie centrale, ce qui a pour effet de projeter cette dernière vers l'avant et de créer un effet baroque. Cette action s'explique ainsi: le couronnement élaboré du retable nécessite un recul suffisant par rapport à l'inclinaison de la voûte au cul-de-four; force est, pour dégager la partie centrale du retable, d'avancer ce dernier dans le choeur. On l'installe donc au début du rond-point, non loin des fenêtres latérales. Or le marché indique de "laisser la Place des fenêtres, et de leurs ornements", ce qui sous-entend que l'emplacement du retable obstrue celles-ci à la vue. Afin de dégager les fenêtres et leurs boiseries, on détache les panneaux latéraux, qui ont un couronnement plus bas que celui du panneau principal, et on les place dernière les boiseries.

Ensuite, on procède à l'élargissement des volets latéraux, "changer les Placages attachés à l'ancien Retable en panneaux d'assemblage de deux parties", une opération qui implique l'adjonction de pans incurvés de part et d'autre de la partie centrale et le déplacement des volets anciens vers les extrémités. D'ailleurs, on peut aisément discerner l'âge de chaque partie en se rendant sur le terrain. Le panneau central ainsi que les panneaux des extrémités sont de la même époque, car on y reconnaît les mêmes matériaux, le même assemblage. Les pans courbés, composés de planchers embouvetées placées verticalement ont été ajoutés en 1822 (fig. 9). L'élargissement du retable est imposé par les dimensions du sanctuaire de l'église de Saint-Augustin. Cependant, on peut se demander ce qui justifie le choix de panneaux incurvés pour combler le vide. Selon les termes du marché, il s'agit de continuer le décor intérieur du choeur à partir du retable. Au XIX^{e} siècle, la conception du décor intérieur d'une église englobe tout l'édifice et non plus différentes pièces de mobilier liturgique comme c'est le cas au XVIII^{e} siècle. Pour atteindre cette continuité, le morcellement est à toutes fins pratiques exclu. Dès lors, le lien par une forme circulaire va de soi.

Pour redonner sa forme au retable de l'Anse-à-Maheu, il suffit

essentiellement d'enlever les pans courbés, de les remplacer par les volets anciens qui ont chacun 4 pieds de large et de placer ceux-ci en ligne avec la partie centrale. On obtient un retable droit, adoptant la forme de l'arc de triomphe. Cependant, pour l'harmonie de l'ensemble, l'ornementation sculptée nécessite des rajustements, particulièrement en ce qui a trait à l'emplacement des pilastres et de la frise de la corniche. C'est ainsi que se poursuivent les modifications décrites dans le marché.

> . . . changer également la position de la corniche des pilastres de leurs chapitaux Piedestaux et socs en y substituant l'assemblage qui leur manque, changer aussi en un autre plus proportionné à l'Espace le descendant de l'autre pilastre qui servira à l'autre pilastre du premier trumeau s'il peut être conservé en entier Lorsqu'il sera Détaché.[7]

Les pilastres ainsi que leur chapiteau, leur piédestal et leur socle, placés à l'origine derrière les colonnes ont été détachés de leur assemblage et jumelés aux volets anciens. La frise de ces parties est également détachée et incorporée aux pans courbés. Chacun de ces éléments sculptés remis en place, l'image du retable de Vésina se précise davantage.

Nous connaissons différents modèles de retable en arc de triomphe. Le premier exemple, dont nous possédons une illustration, est celui de l'église des Récollets (fig. 3). Le seul retable encore en place du même type est celui de la chapelle du monastère des Ursulines (fig. 4). Le retable de l'Ange-Gardien reprent également la forme de l'arc de triomphe (fig. 5). Tous ces documents sont essentiels pour la compréhension du retable de l'église de Saint-Augustin, car ce sont les seuls exemples que nous possédions.

Le retable de l'église des Récollets de Québec a pu inspirer Charles Vésina, du moins par ses proportions. En élévation, on y retrouve l'ordre corinthien et le développement en largeur comme à Saint-Augustin; la partie centrale est trois fois plus large que les volets latéraux. Des pots de feu couronnent l'entablement au-dessus des colonnes et des niches (ou tableaux) ornent les volets latéraux surmontés de reliquaires. La différence principale entre ce retable et celui de Saint-Augustin, se situe au niveau de l'entablement, qui, dans le premier cas, est ininterrompu et coiffé d'un fronton en segment de cercle alors que le second comporte un entablement ouvert et incurvé en forme de segment de cercle.

Le retable des Ursulines, par la richesse de son ornementation, est sans contredit un des plus grandioses qui ait été réalisé sous le Régime français. On y retrouve des niches dans les volets latéraux, un entablement rectiligne et un amortissement massif. Parmi ces exemples, le retable de l'Ange-Gardien se rapproche le plus, à notre avis, de celui de Saint-Augustin. Mais là aussi il s'agit d'un ensemble transformé au début du XIX^{e} siècle, à l'occasion de travaux dans le choeur de l'église. Ceux-ci affecteront les volets latéraux; la partie centrale demeure intacte.[8] La ressemblance entre les deux oeuvres est frappante: un entablement de même forme et un couronnement presque identique.

Abstraction faite des pans incurvés qui sont un apport du XIX^{e} siècle, la comparaison du retable de l'église de Saint-Augustin avec des retables du Régime français nous a permis de reconstituer théoriquement le retable de

Charles Vésina que nous proposons ici (fig. 10). Les couronnements sont replacés selon les modèles vus ailleurs, les statues intègrent les niches que devaient abriter les volets latéraux et les pilastres retournent derrière les colonnes.

La rareté des vestiges du Régime français en architecture religieuse n'est plus à démontrer et il existe un vide certain dans ce domaine. La présence du retable de Charles Vésina dans l'église de Saint-Augustin, en plus d'apporter une contribution importante à l'Art ancient du Québec, soulève une question: la réutilisation des retables serait-elle une pratique courante dans d'autres églises du Québec? Le cas de Saint-Augustin n'est sans doute pas unique.

Madeleine Gobeil-Trudeau
Université Laval

Liste des Abbréviations

(Références et notes et légendes des figures)

Q.Q.A.N.	Archives nationales du Québec
S.M.E.	Archives du Séminaire de Québec
I.B.C.	Inventaire des Biens culturels

Notes

[1] Ce texte est tiré d'un ouvrage du même auteur intitulé "Bâtir une église au Québec," Montréal, Libre Expression, 1981, 125 p., ill.
[2] Q.Q.A.N. Minutier de Mtre F.-X. Larue, 28 mai 1822, devis et marché.
[3] Archives de la fabrique. 2.1, F.104 et 9.1.
[4] Archives de la paroisse. 21.1, F. 81.
[5] Q.Q.A.N. *loc. cit.*
[6] *Ibid.*
[7] *Ibid.*
[8] "Explications Principales des ouvrages à faire à l'Église de l'Ange Gardien", S.M.E., Polygraphie 8, no 29.